

# TSARAP

coopérative  
expertise comptable & audit



TSARAP Scop sas

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre  
de la région Rhône-Alpes

Société de commissariat aux comptes inscrite  
à la compagnie régionale de Lyon

8-10 rue Jacquard  
69004 Lyon

[www.tsarap-scop.com](http://www.tsarap-scop.com)  
[contact@tsarap-scop.com](mailto:contact@tsarap-scop.com)

06 66 20 15 42  
04 72 26 52 02



**Société de Commissariat aux Comptes  
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

**RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE  
30 SEPTEMBRE 2018**

**ASSOCIATION OFFICE DE  
TOURISME DE PRALOGNAN-LA-  
VANOISE**



**Société de Commissariat aux Comptes  
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

**OFFICE DE TOURISME DE PRALOGNAN-LA-  
VANOISE**

290 Avenue de Chasseforêt  
73710 PRALOGNAN LA VANOISE

Lyon,  
Le 6 mai 2019

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 septembre 2018**

Aux adhérents,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **OFFICE DE TOURISME DE PRALOGNAN-LA-VANOISE** relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

8 rue Jacquard 69004 LYON  
RCS LYON 798 029 286



**Société de Commissariat aux Comptes  
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du premier jour de l'exercice concerné à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans l'annexe des comptes annuels.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère

8 rue Jacquard 69004 LYON  
RCS LYON 798 029 286



**Société de Commissariat aux Comptes  
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés aux adhérents**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention



**Société de Commissariat aux Comptes  
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

8 rue Jacquard 69004 LYON  
RCS LYON 798 029 286



**Société de Commissariat aux Comptes  
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

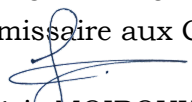
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

8 rue Jacquard 69004 LYON  
RCS LYON 798 029 286



**Société de Commissariat aux Comptes  
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Pour TSARAP AUDIT  
Commissaire aux Comptes  
  
Frédéric MOIROUX  
Commissaire aux Comptes

8 rue Jacquard 69004 LYON  
RCS LYON 798 029 286

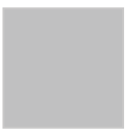


OFFICE DU TOURISME PRALOGNAN LA VAN

290 AVENUE DE CHASSEFORET

73710 PRALOGNAN LA VANOISE

04.79.08.79.08



# ETATS FINANCIERS

30/09/2018



Téléphone :

# Bilan



# Bilan Actif

OFFICE DU TOURISME PRALOGNAN LA V

Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 12/06/19

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2018	Net (N-1) 30/09/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	7 620	6 814	806	3 346
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>7 620</b>	<b>6 814</b>	<b>806</b>	<b>3 346</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	52 011	17 309	34 702	21 182
Autres immobilisations corporelles	26 765	14 114	12 651	4 702
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>78 776</b>	<b>31 423</b>	<b>47 353</b>	<b>25 884</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	241		241	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>241</b>		<b>241</b>	
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>86 637</b>	<b>38 237</b>	<b>48 400</b>	<b>29 230</b>
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				(4 713)
Créances clients et comptes rattachés				9 366
Autres créances	33 638		33 638	112 893
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>33 638</b>		<b>33 638</b>	<b>117 546</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	17 069		17 069	82 518
Charges constatées d'avance	19 273		19 273	9 963
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>36 342</b>		<b>36 342</b>	<b>92 481</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>69 981</b>		<b>69 981</b>	<b>210 027</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>156 618</b>	<b>38 237</b>	<b>118 381</b>	<b>239 257</b>

# Bilan Passif

OFFICE DU TOURISME PRALOGNAN LA V

Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 12/06/19

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2018	Net (N-1) 30/09/2017
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(179 075)	(297 757)
<b>Résultat de l'exercice</b>	(70 667)	118 682
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>(249 742)</b>	<b>(179 075)</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>(249 742)</b>	<b>(179 075)</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	103 500	50 000
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>103 500</b>	<b>50 000</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>TOTAL dettes financières :</b>		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 750	136 667
Dettes fiscales et sociales	36 373	76 072
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		4 094
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>113 123</b>	<b>216 832</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES	151 500	151 500
<b>DETTES</b>	<b>264 623</b>	<b>368 332</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>118 381</b>	<b>239 257</b>

# Compte de Résultat



# Compte de Résultat (Première Partie)

OFFICE DU TOURISME PRALOGNAN LA V

Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 12/06/19

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/09/2018	Net (N-1) 30/09/2017
Ventes de marchandises	67 691		67 691	69 656
Production vendue de biens				(560)
Production vendue de services	276 606		276 606	123 823
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>344 297</b>		<b>344 297</b>	<b>192 919</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			603 000	605 250
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			5 402	12 273
Autres produits			10 462	356
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>963 161</b>	<b>810 797</b>
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			26 401	23 035
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			674 817	466 643
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>701 218</b>	<b>489 678</b>
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			12 234	13 766
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			182 315	188 316
Charges sociales			67 435	93 843
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>249 750</b>	<b>282 159</b>
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			16 965	12 374
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>16 965</b>	<b>12 374</b>
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			183	2 788
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>980 351</b>	<b>800 766</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(17 190)</b>	<b>10 032</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

OFFICE DU TOURISME PRALOGNAN LA V

Période du 01/10/17 au 30/09/18  
Edition du 12/06/19

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2018	Net (N-1) 30/09/2017
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(17 190)</b>	<b>10 032</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		94
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	22	12 426
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>22</b>	<b>12 520</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		338
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
		<b>338</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>22</b>	<b>12 182</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(17 167)</b>	<b>22 213</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 226
Produits exceptionnels sur opérations en capital		95 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		
		<b>97 226</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		758
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	53 500	
	<b>53 500</b>	<b>758</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(53 500)</b>	<b>96 468</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>963 183</b>	<b>920 543</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 033 851</b>	<b>801 861</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>(70 667)</b>	<b>118 682</b>

# Annexe





## ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

---

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018 dont le total est de 118 381 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total est de 1 033 851 Euros et dégageant une perte de 70 667 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le président. .

# Règles & Méthodes Comptables

OFFICE DU TOURISME PRALOGNAN LA V

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement N° 2018-07 du 10 décembre 2018 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général modifié, Règlement homologué par arrêté du 26 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 30 décembre 2018 :

Les principes généraux comptables suivants ont été appliqués :

- image fidèle, comparabilité, continuité d'exploitation
- régularité et sincérité
- prudence
- permanence des méthodes

et conformément aux règles générales d'établissement, de présentation et de comparabilité des comptes annuels.

Les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées :

Faits caractéristiques de l'exercice

une provision pour risque de 53 500 €, a été faite suite au jugement du conseil des prudhommes du 18 Octobre 2018. et suite à la signification d'arrêt du 3 janvier 2019.

## a) Immobilisations incorporelles

### Logiciels

Durée amortissement : 3 ans

## b) Immobilisations corporelles

### Coût d'entrée

La valeur résiduelle n'a pas fait l'objet de retraitement

- Agencement et aménagement	5 à 10ans
- Matériel et outillage	3 à 10 ans
- Installation Générale	3 à 15 ans
- Mobilier de bureau	3 à 10 ans
- Matériel de bureau informatique	3 à 10 ans

## c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

## d) Provisions pour risques et charges

### Principes :

Pour être comptabilisée, une provision doit répondre aux exigences suivantes :

- L'entreprise s'est engagée vis à vis d'un tier avant la date de clôture,
- Cet engagement provoquera une sortie de ressources sans contrepartie,
- Le montant peut être évalué de manière précise.

Aucun élément ne répondant pas formellement à ces trois critères ne doit être porté à votre connaissance.

# Immobilisations

OFFICE DU TOURISME PRALOGNAN LA V

Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 12/06/19

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	7 620		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>7 620</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	21 182		30 829
Installations générales, agencements et divers	1 657		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	20 043		5 065
Emballages récupérables et divers	(8 562)		8 562
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>34 320</b>		<b>44 456</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			241
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>			<b>241</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>41 940</b>		<b>44 697</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			7 620	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			<b>7 620</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			52 011	
Inst. générales, agencements et divers			1 657	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			25 108	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			<b>78 776</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			241	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>			<b>241</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>86 637</b>	

# Amortissements

OFFICE DU TOURISME PRALOGNAN LA V

Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 12/06/19

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	4 274	2 540		6 814
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>4 274</b>	<b>2 540</b>		<b>6 814</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel		17 309		17 309
Inst. générales, agencements et divers	66	331		397
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	8 370	5 346		13 716
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>8 436</b>	<b>22 987</b>		<b>31 423</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>12 710</b>	<b>25 527</b>		<b>38 237</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			

# Provisions Inscrites au Bilan

OFFICE DU TOURISME PRALOGNAN LA V

Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 12/06/19

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	50 000	53 500		103 500
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>50 000</b>	<b>53 500</b>		<b>103 500</b>
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>50 000</b>	<b>53 500</b>		<b>103 500</b>

# État des Échéances des Créances et Dettes

OFFICE DU TOURISME PRALOGNAN LA V

Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 12/06/19

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	241		241
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>241</b>		<b>241</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	18 676	18 676	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	14 963	14 963	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>33 638</b>	<b>33 638</b>	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	19 273	19 273	

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>53 153</b>	<b>52 911</b>	<b>241</b>
----------------------	---------------	---------------	------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	76 750	76 750		
Personnel et comptes rattachés	11 625	11 625		
Sécurité sociale et autres organismes	18 045	18 045		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	6 704	6 704		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	151 500	151 500		

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>264 623</b>	<b>264 623</b>		
----------------------	----------------	----------------	--	--

# Produits à Recevoir

OFFICE DU TOURISME PRALOGNAN LA V

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
<p><b>Immobilisations financières</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Créances rattachées à des participations</li><li>Autres immobilisations financières</li></ul> <p><b>Créances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Créances clients et comptes rattachés</li><li>Personnel</li><li>Organismes sociaux</li><li>État</li><li>Divers, produits à recevoir</li><li>Autres créances</li></ul> <p><b>Valeurs Mobilières de Placement</b></p> <p><b>Disponibilités</b></p>	14 963
<b>TOTAL</b>	<b>14 963</b>

COTISATIONS 2018 = 9 159

CICE 30/09/2018 = 5 803

# Charges à Payer

OFFICE DU TOURISME PRALOGNAN LA V

Période du 01/10/17 au 30/09/18  
Edition du 12/06/19

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	11 451 22 978
<b>TOTAL</b>	<b>34 430</b>



# Charges et Produits Constatés d'Avance

OFFICE DU TOURISME PRALOGNAN LA V

Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 12/06/19

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	19 273	151 500
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>19 273</b>	<b>151 500</b>

# Effectif Moyen

OFFICE DU TOURISME PRALOGNAN LA V

Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 12/06/19

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	5	
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	